

## CONSEIL DE QUARTIER « BRUYERES »

### Vendredi 8 décembre 2017

#### Membres du Conseil de quartier

Ville de Sucy-en-Brie :

Président : Jean-Pierre CHAFFAUD

Vice-Présidente : Sandrine FELGINES

Administration : - Christophe BOIN (DGS) – AVE Angéline (Responsable Voirie) - Nathalie BARISIEN (Assistance de direction DGS/secrétaire de séance)

#### Invitée

Anne-Marie BOURDINAUD : Conseillère municipale en charge de la Mobilité urbaine et du Numérique

#### Collège des habitants

Présents : A. BOUDIER, P. DEGORGUE, P. GUILLOTEAU, N. LE BERRE, J. PELAT, M. PREVOT, M. ROUVEL

*Absentes excusées* : M. DOUDON, T. GUILLOT

#### Collège des institutionnels

Présents : J. CHANUT, M. DUMOULIN, JP LUTHI, L. OFFENSTEIN, C. PANAYOTY, JC PREVOT, J. PROT

*Absents excusés* : JC CORMIER, J. GROSJEAN, E. PATORET, I. PIRONNEAU, G. VALLERY

#### Ordre du jour du conseil :

- Point projet centre-ville
- Agrandissement du terrain de pétanque Bd de la Liberté
- Antenne de téléphonie du Parc
- Bilan des aménagements routiers sur le quartier
- Travaux de voirie Route de Lésigny – Rue Dauphine
- Retour sur les travaux Eté 2017
- Ouverture de l'extension du centre de loisirs du Parc
- Réforme des rythmes scolaires : rentrée 2018
- Questions diverses

POINTS EVOQUES	CONTENU DES DEBATS
<p><b>Point projet centre-ville</b> JP CHAFFAUD/C. BOIN</p>	<p>Depuis la signature du traité de concession en janvier dernier avec l'aménageur SADEV94, plusieurs étapes ont été menées et notamment des fouilles archéologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic archéologique sur le parking de l'Espace Jean-Marie Poirier et ses abords</li> <li>- Diagnostic archéologique aux abords du Château de Sucy</li> <li>- Lancement de la consultation sur l'ilot A en lieu et place de la Place Nationale (construction d'une trentaine de logements avec en rez-de-chaussée commercial la réimplantation de la Poste)</li> <li>- Consultation des investisseurs pour le linéaire commercial</li> </ul> <p>Ces deux consultations seront terminées début 2018. Poursuite des échanges avec les partenaires institutionnels, les groupes de travail, les commerçants, le concessionnaire du marché.</p> <p><u>A venir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du parti architectural du lot A</li> <li>- Démarrage des travaux du parking de l'Espace Jean-Marie Poirier en février 2018 pour une opération de 180 places en sous-sol et 70 places en surface. Durée des travaux : environ un an.</li> </ul> <p><u>Observations/Questions/Réponses sur les travaux du parking :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécurisation/gardiennage : ce nouveau parking enterré et couvert bénéficiera d'un gardiennage et sera doté d'un ascenseur pour faciliter l'accès PMR (personnes à mobilité réduite) au marché et au centre-ville. Il sera géré par un prestataire privé accrédité en charge de la maintenance et du fonctionnement.</li> <li>- Mode de fonctionnement : la Ville s'oriente sur un parking payant dont les modalités sont encore en réflexion. Celles-ci seront définies en concertation avec les commerçants, les prestataires et le concessionnaire du marché.</li> <li>- Crainte d'une utilisation du parking par les usagers du RER A.</li> <li>- Crainte d'une saturation de la circulation pour accéder au parking et pour y sortir, notamment rue Pierre Sémard déjà bien empruntée.</li> </ul> <p>Il sera nécessaire d'être vigilant en termes de tarification pour que ce parking ne soit pas un frein à la culture et aux commerces. La possibilité d'une ou deux heures de gratuités tous les jours n'est pas à exclure pour maintenir un commerce de proximité ; les tarifs seront étudiés et ne devront pas être dissuasifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stationnement des véhicules des commerçants du marché : pendant la durée des travaux, le stationnement sera déplacé sur l'avenue du Fort. Un communiqué a été distribué aux commerçants du marché dans ce sens.</li> <li>- Stationnement pendant les travaux hors jours de marché : mise à disposition du parking du gymnase Montaleau et des places libérées derrière le château.</li> </ul> <p>Il est à noter qu'il sera indispensable d'avoir une autre approche du stationnement et de changer nos habitudes de déplacement.</p>

- Nombre de places de stationnement dans le cadre du projet centre-ville : le nombre de places de stationnement avant et après travaux sera exactement le même (820), mais il y aura moins de places en surface.
- Emplacement pour personnes à mobilité réduite, car et camping-car : le futur parking de l'Espace Jean-Marie Poirier sera bien évidemment doté de places pour handicapés à tous les niveaux avec un ascenseur aux normes, la Ville étant soumise à cette obligation. En revanche, il n'est pas prévu d'emplacement pour les campings car Les bus pourront toutefois s'y stationner.
- Capacité de places de stationnement aux abords du Château : les places de stationnement aux abords du Château seront réorganisées pour un total de 64 places devant et 100 places à l'arrière du Château.
- Installation des forains pendant et après les travaux : les forains seront installés au parc Chaumoncel. Les caravanes seront quant à elles garées le long de l'avenue Winston Churchill. Cette réalisation est prévue pour février 2019.
- Développement des bornes électriques : ce dispositif est bien intégré dans le projet.
- Développement d'Autolib : ce projet a été abandonné par la métropole Autolib.

En conclusion, Monsieur Chaffaud précise que l'ensemble des 820 places existantes + 34 places sur le parking des Remparts seront intégralement restituées. Par ailleurs, un double stationnement rue Maurice Berteaux et rue des Fontaines sera effectif. De plus, un stationnement privé évalué à 527 places en souterrain sera réalisé par les promoteurs pour l'ensemble de tous les lots d'immeubles.

#### **Bourg ancien :**

Rappel du projet :

- Requalification de la place de l'Eglise
- Création d'un petit square et réaménagement des espaces publics autour de l'église avec un changement de sens de la circulation
- Requalification des rues du bourg ancien

Démarrage travaux : fin du 1<sup>er</sup> semestre 2018 (requalification de la place de l'Eglise)

Durée des travaux : environ 2 ans

Coût du projet : environ 3 millions d'euros subventionnés par le Conseil régional d'Ile-de-France pour environ un tiers.

*Descriptif travaux* : voirie, circulation piétons/vélos, éclairage public, effacement des réseaux électriques sur façades, reprise du réseau assainissement eaux usées et pluviales par le Territoire, reprise du mobilier urbain.

Maintien d'une logique vieux bourg en termes de pavage, dallage et parvis.

Maintien des places de stationnement de façon organisée et matérialisée.

Lorsque le projet sera validé et amendé, une présentation auprès des habitants et commerçants sera organisée ainsi qu'une exposition à l'annexe.

Le réaménagement de la rue du Temple reste encore en cours de réflexion compte tenu des différentes contraintes. Cette voie sera par ailleurs transférée au 1<sup>er</sup> janvier 2018 au Territoire. Il est précisé que le démarrage des travaux n'interviendra qu'après le réaménagement du bourg ancien afin d'éviter de multiplier les nuisances.

<p><b>Agrandissement du terrain de pétanque Bd de la Liberté</b> JP CHAFFAUD</p>	<p>Travaux d'agrandissement du terrain de pétanque de 3m sur sa longueur et 1,50 m sur sa largeur soit 264.50 m<sup>2</sup> (actuellement 200m<sup>2</sup>) et remplacement des bancs sur les extérieurs du terrain.</p> <p>Matériel utilisé : stabilisé avec mélange de sable très fin et de gravier.</p> <p>Démarrage travaux : 1<sup>ère</sup> quinzaine de décembre.</p> <p>L'association Kifekoi, représentée par Mr Prot, remercie la Ville pour le travail engagé.</p> <p>Mr prot demande l'accès au local de la chapelle pour bénéficier d'une prise électrique. <b>La demande est prise en compte et sera étudiée.</b></p> <p>Quant à l'éclairage public du terrain, Mr Boin répond qu'il n'est pas envisagé.</p>
<p><b>Antenne de téléphonie du Parc Point fibre optique</b> AM BOURDINAUD</p>	<p>La station relais BOUYGUES Télécom installée au parc des sports a été mise en service en mai dernier et la bande de fréquence 4G a été activée fin novembre. La mise en service technique du site ORANGE est quant à elle opérationnelle depuis la mi-octobre.</p> <p>Un certain nombre de conseillers a constaté une nette amélioration mais signale cependant des irrégularités liées probablement au changement de température. Sur ce dernier point, Mme Bourdinaud indique avoir rencontré le commercial d'Orange pour lui demander l'amélioration du site et notamment l'orientation des antennes.</p> <p><b>Point fibre optique</b> : Mme Bourdinaud indique que le retard du déploiement de la fibre est dû au problème rencontré par Orange avec son sous-traitant Inéo. Orange a donc fait appel à Sogetrel pour reprendre des études mal faites sur certains points d'aboutement. Concernant le raccordement de la rue des Bouleaux, Bd de la Liberté, une partie de la rue Franklin Roosevelt et du 4 septembre, les travaux débuteront dans la semaine du 18 décembre et qu'un abonnement pourra être souscrit en janvier/février 2018. Orange confirme la couverture totale du lot 2 pour la fin du 1er trimestre 2018.</p> <p>La majorité des membres du Conseil de quartier reliés à la fibre est plutôt satisfaite du débit mais constate certaines coupures et sensibilité à la pluie. Quelques problèmes d'installation des box Fibre par les techniciens d'Orange subsistent. Mr Boin répond qu'il s'agit d'un problème de prise CPL (courant porteur en ligne) qui n'est pas lié à la fibre optique.</p>
<p><b>Travaux de voirie Route de Lésigny Rue Dauphine</b> JP CHAFFAUD</p>	<p>Travaux route de Lésigny :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux de prévention des risques d'inondation exécutés par le GPSEA compétent en matière d'assainissement et de lutte contre les inondations. Création de bassins de stockage enterrés capables de recueillir les eaux pluviales sous la piste cyclable. Reprise des aménagements paysagers et réfection de la chaussée et de la piste cyclable en fin de travaux.</li> <li>- Fin de travaux estimée à mars 2018.</li> </ul> <p>Il est souligné par un des membres du Conseil de quartier le soin apporté par le Grand Paris Sud Est A venir pour la remise à état de la chaussée et de la signalisation en dehors des horaires de chantier.</p>

Observations :

- Inquiétude sur le manque d'avaloirs et demande sur qui en a la charge (Mr Guillotteau). **Réponse : ce sujet est géré par le GPSEA à qui il pourra être demandé une vérification.**
- Concernant la rue du Bois Clary, et pour répondre à Mr Offenstein, il est nécessaire de continuer d'autres travaux de lutte contre les inondations dans le secteur des Bruyères. Des curages de réseaux seront réalisés par le Territoire.
- Concernant les dossiers de catastrophes naturelles, des demandes de la Ville suite aux grosses pluies de 2015 et 2016 n'ont pas été prises en compte par la Préfecture.

**Travaux de requalification de la rue Dauphine :**

- Travaux d'assainissement : rénovation et reprises de branchements sur les réseaux d'eaux usées et pluviales financés par le GPSEA
- Travaux d'enfouissement des lignes aériennes et d'éclairage public avec pose de candélabres à LED financés par la Ville
- Travaux de voirie : reprise des trottoirs et chaussées financée par le GPSEA et création d'une piste cyclable et trottoirs partagés effectués en régie

Durée prévisionnelle des travaux : environ 7 mois

Il est précisé qu'un plateau surélevé à l'entrée et à la sortie rue du Docteur Roux et allée de la Chasse est prévu dans ces travaux de requalification.

Observations/Doléances :

- La mise en sens unique de la rue Dauphine vers la rue du Tilleul n'est pas respectée par les automobilistes. **Réponse : c'est juste pour la durée des travaux**
- L'éclairage Chemin du Bois Clary, rue du Faisan Doré et Route de Marolles (notamment le passage piétons) est à renforcer.
- Panneau sens interdit allée Médard Serpillon est à déplacer.
- Mauvaise planification des travaux rue Dauphine et Route de Lésigny. **Réponse : c'est dû au calendrier difficile du Territoire.**
- Les bus Transdev ont été soit supprimés soit retardés. Cela pose un véritable problème. Par ailleurs, ils leur arrivent de prendre le sens interdit.
- Demande la réfection de la rue de Brie suite à un affaissement de la chaussée lié à l'assainissement. **Mr Chaffaud indique que cette demande doit être faite au GPSEA compétent dans ce domaine.**

	<p><u>Explications :</u></p> <p>Concernant le premier point, seule solution efficace reste la verbalisation par la Police Municipale.</p> <p>En ce qui concerne les travaux Route de Lésigny et rue Dauphine, la Communauté d'Agglomération du Haut Val de Marne a été transférée au Grand Paris Sud Est Avenir, période durant laquelle tous les projets ont été stoppés. Il s'avère que les études pour ces travaux ont été enclenchées en 2017 sachant qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la compétence Voirie sera transférée au Territoire sans variation de prix.</p>
<p><b>Bilan aménagements routiers sur le quartier</b>  JP CHAFFAUD  AM BOURDINAUD  C BOIN</p>	<p>Présentation des aménagements routiers effectués sur le quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réfection partielle des trottoirs rue Porchefontaine,</li> <li>- Matérialisation de zones de stationnement rue Pré au Clerc,</li> <li>- Réfection rue Louvois,</li> <li>- Mise en sens unique de la rue du Colonel Driant.</li> </ul> <p>Concernant la mise en sens unique de la rue du Colonel Driant, Monsieur Chaffaud indique que le groupe de travail qui avait été sollicité pour ce projet avait validé la mise en sens unique de cette voie. Madame le Maire avait validé cette proposition et avait tenu compte de l'avis émis par ce groupe de travail. Or, quelques temps après, une pétition représentant 80 % des riverains est parvenue en mairie pour manifester un avis contraire.</p> <p>Mme Boudier indique que le Maire dans cette décision doit aussi tenir compte des contraintes et du sens commun des usagers qui empruntent cette voie.</p> <p>Mr Chaffaud invite les conseillers à relayer les informations données en Conseil de quartier auprès des habitants du quartier. Une concertation plus poussée devra être engagée pour les prochains aménagements importants avant de prendre une quelconque décision et être plus vigilants.</p>
<p><b>Retour sur les travaux Eté 2017</b>  S FELGINES  AM BOURDINAUD</p>	<p><b><u>Halle du Fort</u></b> : les travaux effectués en régie ont permis d'une part de solutionner les problèmes de nuisances de voisinage et d'autre part de reloger des associations favorisant la distribution de produits issus de l'agriculture paysanne et de proximité. Cette halle fermée et végétalisée pourra à terme être ouverte à des manifestations associatives. Les travaux ont consisté à créer une salle de convivialité, des sanitaires, une cuisine, un local technique accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.</p> <p><b><u>Pistes cyclables et travaux de voirie</u></b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Allée des Douves : piste partagée piétons/vélos sur trottoir et stationnement matérialisé afin d'améliorer l'accès au Collège du Fort.</li> <li>- Fort/Haute Maison/Centre-ville : piste partagée Fort/fermette Halévy/Haute Maison avec plateau surélevé av Winston Churchill pour rejoindre le centre-ville et pose de candélabres.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mail du Fort (en cours de finalisation) : piste partagée piétons/vélos afin d'accéder au Collège du Fort depuis l'avenue Charles de Gaulle. Eclairage en cours et aménagement paysager à définir.</li> <li>- Parking du collège du Fort : matérialisation au sol du stationnement.</li> </ul> <p>Mr Offenstein réitère sa demande de piste cyclable Route de Lésigny/Avenue Charles de Gaulle. Il est répondu que cette piste sera refaite ultérieurement. Par ailleurs, un projet d'une piste cyclable rue Montaleau est également en prévision, intégré au bourg ancien.</p>
<p><b>Ouverture de l'extension du centre de loisirs du Parc</b> JP CHAFFAUD C BOIN</p>	<p>Rappel du contexte : en 2016, la Ville a décidé de construire un nouveau bâtiment en lieu et place des préfabriqués trop vétustes.</p> <p>Ce nouveau bâtiment offre environ 650m2 d'espaces dédiés aux enfants du centre de loisirs et a été livré en octobre 2017 pour les vacances d'automne. Le traitement des abords est prévu en 2018/2019 (changement de clôture, finalisation de l'éclairage, aire de jeux, cheminement entre les différents bâtiments ...).</p> <p>Coût : environ 1 300 000 €– Subventions obtenues : environ 1 000 000 €.</p>
<p><b>Réforme des rythmes scolaires : rentrée 2018</b> JP CHAFFAUD C BOIN</p>	<p>La Ville a souhaité revenir à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018. Une concertation a été engagée sur l'organisation de la future semaine de classe à 4 jours, en particulier sur les horaires. Dans ce cadre, un questionnaire Parents et Enseignants a été distribué afin de recueillir les avis notamment sur les horaires les plus adaptés aux apprentissages des élèves, proposés en maternelle et élémentaire. Le résultat du sondage sera connu d'ici la mi-décembre 2017. L'organisation définitive de la semaine scolaire sera arrêtée courant février et validée en conseils d'écoles extraordinaires.</p> <p>Le retour à la semaine des 4 jours et la réorganisation des horaires scolaires impliqueront la suppression des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) mais des actions seront valorisées sur le temps scolaire.</p>
<p><b>Questions diverses</b> JP CHAFFAUD</p>	<p><b>Amélioration de la communication vers les conseillers de quartier :</b> la proposition d'un référent pourrait être la bonne solution pour diffuser et relayer les projets de la Ville et les informations communiquées lors des séances. Par ailleurs, les comptes rendus des Conseils de quartier sont consultables sur le site internet de la Ville.</p> <p><b>Position de la Ville sur l'installation des compteurs Linky :</b> aucune décision n'a été prise à ce jour par la municipalité. Plusieurs communes s'opposent à l'installation des compteurs par ENEDIS. Toutefois l'installation sur Sucy-en-Brie devrait être programmée en 2019. Le compteur Linky suscite de la méfiance auprès d'un certain nombre de conseillers (transmission des données et ondes électromagnétiques).</p> <p><b>Avancement du projet de la déviation de la RN 406 :</b> Mr Chaffaud précise que le tracé est connu. Une consultation des entreprises devrait avoir lieu en 2018 pour une mise en service probable fin 2021/début 2022.</p>

Observations/Doléances :

- 1) Demande la transmission du calendrier de ramassage des ordures ménagères pour 2018 par le GPSEA.
- 2) Information sur le ramassage des encombrants très aléatoire.
- 3) Accent sur le carrefour accidentogène angle Route de la Queue en Brie et rue du Tilleul.
- 4) Demande le changement d'orientation du panneau lumineux situé au niveau du Franprix du centre commercial.

Réponses apportées :

Points 1 et 2 : Mr Chaffaud indique que des difficultés subsistent encore. La Ville va procéder à un nouveau marché exigeant des prestations plus qualitatives. Mr Boin ajoute que pour tout dépôt sauvage signalé, le Grand Paris Sud Est Avenir intervient dorénavant dans un délai de 48h.

Point 3 : à voir avec le Département du Val-de-Marne et leur demander un plateau surélevé.

Point 4 : accord pour modifier l'orientation du panneau lumineux à réaliser par les services techniques de la Ville.

**Il est demandé d'inscrire à l'ordre du jour du prochain Conseil de quartier un point sur les voiries accidentogènes de la ville et la possibilité d'engager une campagne de sensibilisation.**

Mr CHAFFAUD lève la séance.